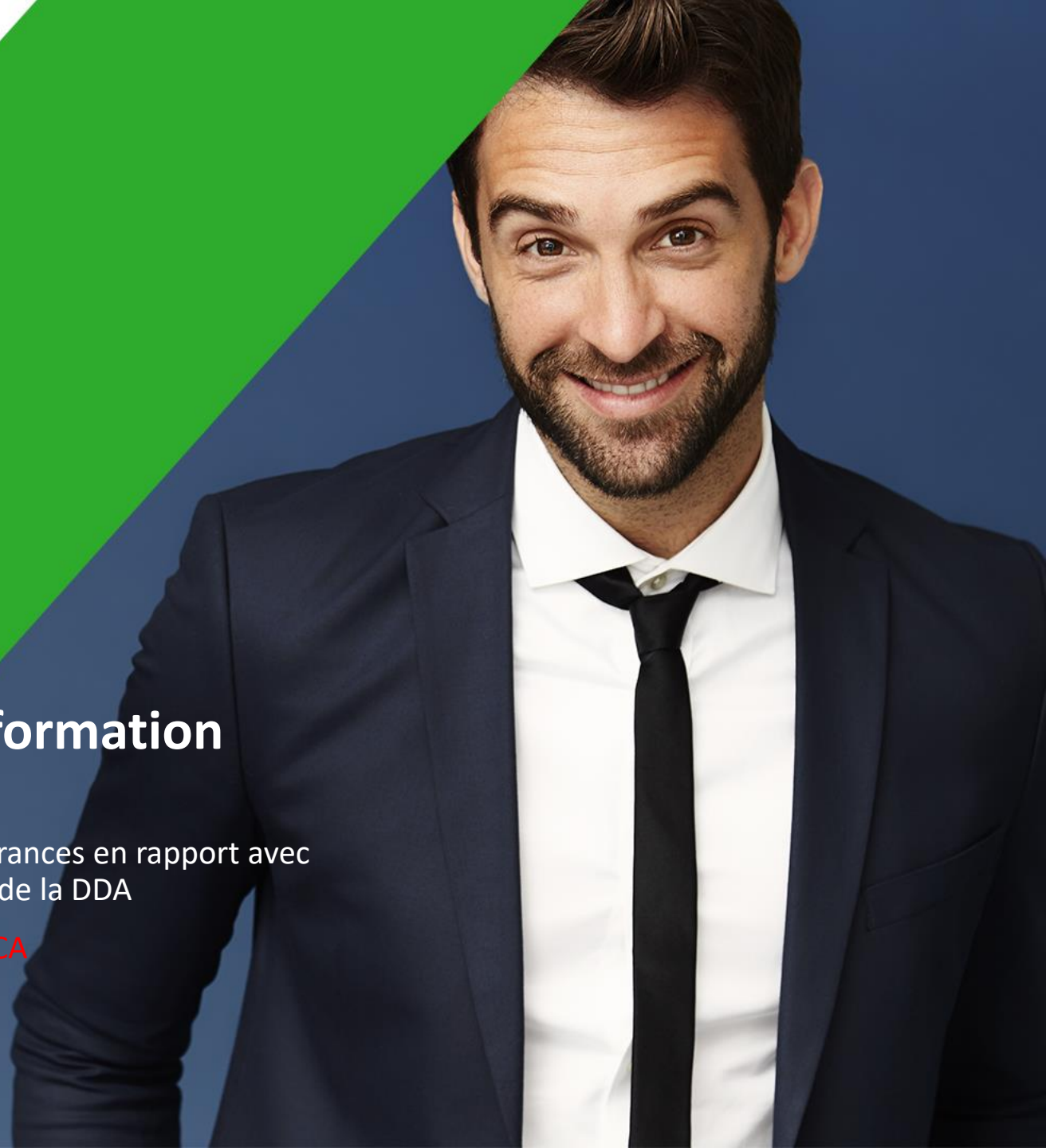




Plateforme digitale de formation PLANETE CSCA RH

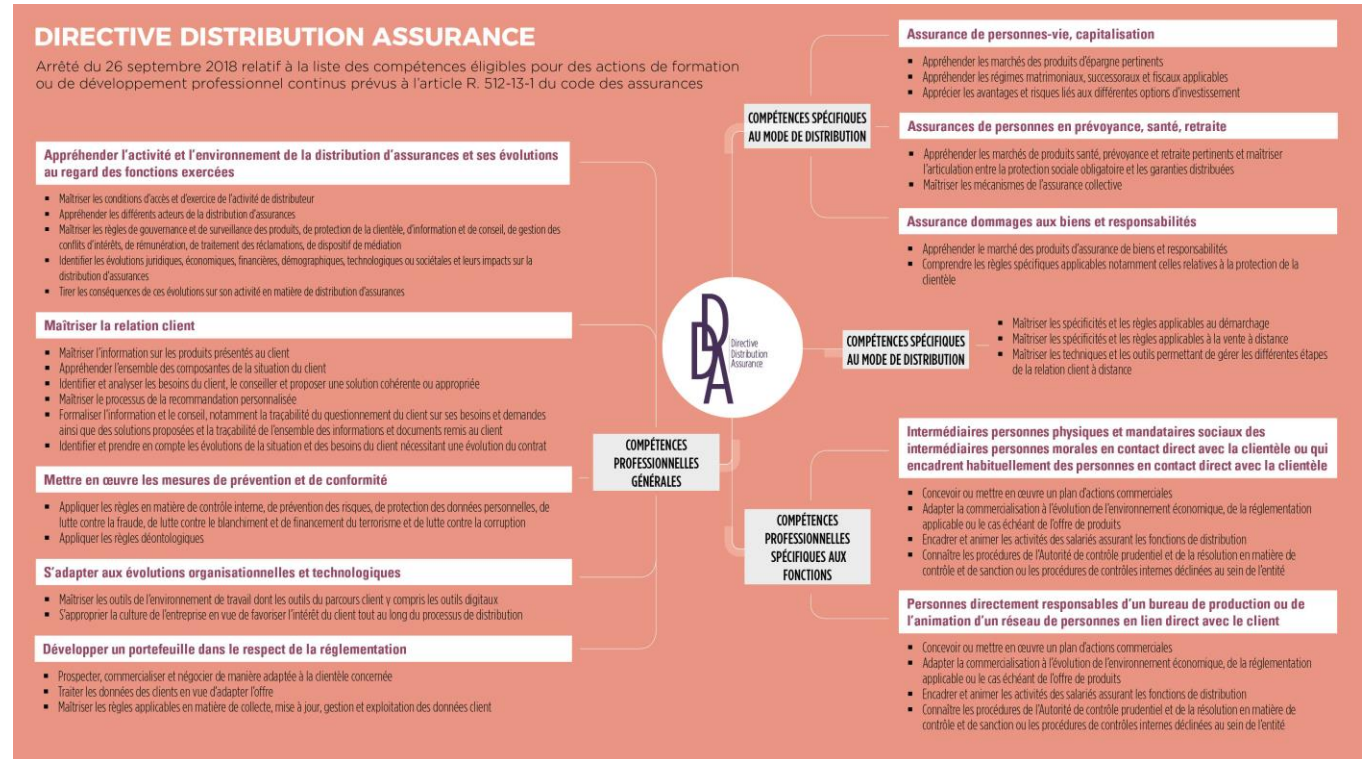
L'offre de formation des courtiers d'assurances en rapport avec
l'obligation de formation continue issue de la DDA

Réservée aux adhérents de PLANETE CSCA



Plateforme digitale = la nouvelle offre de services de PLANETE CSCA, via PLANETE CSCA RH

- une offre de modules de formation digitale en e-learning dédiés aux activités de courtage d'assurances,
- d'une durée de 2 heures,
- accessibles par tranche de 20 minutes,
- ciblés sur les 4 types de compétences prévus dans l'arrêté DDA.



A qui s'adresse cette nouvelle offre ?

- Les formations sont destinées aux dirigeants et aux collaborateurs des cabinets de courtage, quelles que soient leur taille et leurs activités
- **Tout adhérent de PLANETE CSCA** dispose d'un accès libre à la plateforme pour choisir les modules en fonction du profil de ses collaborateurs et de ses dirigeants, de la nature des produits distribués, des fonctions exercées et des modes de distribution
- Un questionnaire d'auto-positionnement sert de support à la construction des parcours de formation (à partir de la mi-février 2020)
- Un chat est également disponible pour obtenir des conseils et accompagner l'entreprise pour construire les parcours de formation
- Le paiement devient obligatoire au moment de la commande, ce qui permet aux collaborateurs de commencer à se former librement

➤ L'offre digitale de formation de PLANETE CSCA RH est accessible depuis le 20 janvier 2020 :

À l'adresse <https://planetecscarh.com/connexion>

avec plus de 80 heures de formation déjà disponibles dès son lancement

➤ Les modules d'e-learning sont disponibles à tout moment, en toute liberté (any device, anytime, anywhere)

➤ *NB : plus l'entreprise souscrit tôt à la plateforme digitale dans l'année, plus les apprenants disposeront de temps pour suivre leurs 15 heures minimum de formation continue au titre de l'année 2020 !*



Effectif total de l'entreprise	Abonnement annuel	Coûts pédagogiques
< 300 personnes	180 € nets de taxes/an/apprenant inscrit <i>(prix par année civile, du 01/01 au 31/12)</i>	25 € H.T./h pris en charge pour les salariés par l'OPCO ATLAS* ou pour les dirigeants TNS par l'AGEFICE (commerçant) ou FIFPL (professionnel libéral)
300 personnes et +	250 € nets de taxes/an/apprenant inscrit <i>(prix par année civile, du 01/01 au 31/12)</i>	Pas de coût pédagogique

➤ Pour les salariés, les coûts pédagogiques de 25 € H.T./heure sont pris en charge directement par l'OPCO ATLAS : vous êtes dispensé d'effectuer les démarches administratives auprès de l'OPCO et bénéficiez d'une subrogation qui vous dispense d'une avance de frais. N.B. : ces coûts pédagogiques ne seront pas imputés sur votre budget « Plan de développement des compétences ».

(*) dans la limite des fonds disponibles au sein de l'Opco



- **L'offre de formation digitale proposée par PLANETE CSCA à ses adhérents, via PLANETE CSCA RH, se compare très favorablement aux autres offres disponibles sur le marché de la formation :**
 - En termes de rapport qualité/prix
 - En volume de modules disponibles, et en cours de préparation
 - En matière de pertinence pour des courtiers (vs des acteurs de l'assurance en général)
 - Au regard de la diversité des sujets traités
 - Par l'ergonomie de la plateforme
 - Au travers des services associés (conseil, mise à disposition d'un webcocooner)

Un contenu pédagogique dédié

- **Les contenus des formations sont orientés Courtage en assurance**
 - Ils sont adaptés aux activités des dirigeants et des collaborateurs de cabinet de courtage
- **Les parcours de formation sont personnalisés et adaptés au métier réellement exercé par l'apprenant**
- **PLANETE CSCA RH s'appuie sur l'équipe PLANETE CSCA pour construire les modules de formation**
 - L'offre évoluera en nombre de modules et dans le choix des contenus disponibles
- **L'outil permet de garantir l'acquisition des compétences**
 - Le taux de réussite aux modules intermédiaires est porté à 80% minimum pour pouvoir poursuivre la formation
 - Le taux de réussite au test final est fixé à 90% minimum pour obtenir la validation du module complet
- ***N.B. : un soin tout particulier est apporté par PLANETE CSCA RH pour délivrer un contenu de haute-qualité, transformant l'obligation de formation continue de 15h en opportunité d'élévation du niveau de compétences de la profession***



Pour les collaborateurs

- **Notifications régulières pour une visibilité sur**
 - La progression au sein de chaque module de formation
 - La progression au sein du parcours pour atteindre l'objectif des 15 heures minimum sur 1 an
- **Mise à disposition d'un Webcoconer**, capable de gérer les questions liées au 100% digital

Pour les managers

- **Reporting de l'état d'avancement des parcours apprenant par apprenant**
- **Mise à disposition d'un Webcoconer**, capable de gérer les questions liées au 100% digital

- Le nombre de modules disponibles augmentera sensiblement au cours de l'année 2020
- Les fonctionnalités de l'université digitale de PLANETE CSCA RH seront régulièrement revues :
 - Plus de simplicité avec le paiement par carte bancaire (fin février 2020)
 - Un conseil personnalisé via un questionnaire en amont de la construction des parcours (début février 2020)
- Des modules en cours de création seront catégorisés pour un suivi dans le temps de l'obligation réglementaire
 - Base de connaissances
 - Approfondissement
 - Niveau expert
- ***N.B. : PLANETE CSCA vous apporte via PLANETE CSCA RH LA solution clé en mains pour piloter les obligations réglementaires en matière de formation continue***

Votre contact

Michel ACCARY

Directeur du Développement

maccary@planetecscarh.com

Tél. +33 (0)1 47 76 58 45

Port. +33 (0)6 75 56 16 80

 [Visiter la plateforme](#)